

Informations Municipales

"S' Gemane Blattel"

Janvier 2014

N° 25



Photo Pierre MAIZERAY

D A M B A C H
NEUNHOFFEN
WINECKERTHAL
NEUDOERFEL

L'Editorial

Encore une année qui s'achève avec ses joies et ses peines. C'est le moment d'en dresser le bilan et d'évoquer aussi des perspectives pour l'avenir. Vous découvrirez dans ce bulletin semestriel, les rubriques traditionnelles, comme la présentation des travaux et investissements réalisés en 2013, le calendrier des fêtes et manifestations 2014, - reflet du dynamisme associatif qui règne dans notre commune, - ou encore quelques facettes de la "vie locale", aussi riche que variée.

Il y a quelques semaines, j'ai fait parvenir aux membres du Conseil Municipal un courrier expliquant clairement ma position sur les prochaines élections municipales. Dans un souci de transparence et d'information objective, il me semblait important d'en faire également part à toute la population. En voici donc quelques extraits :

" Quatre années en tant que Maire de notre commune : quelle belle aventure avec des joies multiples, de nombreuses satisfactions, des actions et réalisations diverses, de nouvelles découvertes, des rencontres passionnantes, mais aussi quelques difficultés et petites déceptions que l'on oublie vite ... Il était donc naturel pour moi de poursuivre cette mission, ce que j'ai d'ailleurs envisagé dans un premier temps. La réalité de ma situation m'imposait un choix différent, et ce dans l'intérêt général de la Commune. Ma vie professionnelle appelée à évoluer et mes activités à titre personnel, ne me permettront plus à l'avenir de consacrer tout le temps et toute l'énergie, nécessaires à l'exercice d'un mandat de Maire qui exige une très grande disponibilité à tout instant... "

Souhaitant encore rester utile au service de notre commune, j'apporterai mon soutien et mon expérience en m'engageant aux côtés de l'équipe sortante. Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont permis de vivre une expérience enrichissante pour le développement de nos villages et le bien-être de ses habitants.

*Que cette nouvelle année vous apporte joie, paix, santé et de nombreuses satisfactions à chacune et chacun d'entre vous !
Viel Gleck fer' s neje Johr !*

Votre Maire
Martial Neusch

SOMMAIRE

Page 1 : Photo Editorial

Page 2 : Travaux 2013

Page 3 : Principales décisions du Conseil Municipal
Infos brèves

Pages 4-5 : Infos brèves

Page 6 : Vie locale

Page 7 : Etat civil 2013

Page 8 : Calendrier des fêtes et manifestations 2014

Informations Municipales "S'Gemane Blattel"

Bulletin semestriel

Responsable de la publication : Yannick KLEINKLAUS

Comité de rédaction : Raphaël BUSCH - Joël HERZOG -

Yannick KLEINKLAUS - Martial NEUSCH -

Barbara EPPINGER - Marielle WINTER.

avec la participation de Françoise MÜLLER secrétaire de Mairie

Dépôt légal 01 /2014- Impr. BRENDL Niederbronn-les-Bains 03 88 09 68 39



2013 : Une année de travaux et d'investissements

Les années passent et se suivent mais ne se ressemblent pas au niveau des travaux et investissements engagés par la commune en 2013. La plupart des projets a pu être financé par les recettes propres de la commune, sauf une partie des travaux de la station d'interconnexion au Syndicat des Eaux de Reichshoffen pour lesquels il a fallu recourir à un emprunt d'un montant de 70.000 €

Interconnexion du réseau d'eau

Alors que la source du Buchwald alimentant le réseau de Dambach, y compris le lotissement, a commencé à montrer



des signes de faiblesse, il a fallu faire le choix entre trois solutions afin de subvenir aux besoins en eau potable : forer une nouvelle source, revoir le forage actuel ou se connecter à un autre réseau. C'est cette dernière solution

qui a été retenue : c'était la moins onéreuse et la plus fiable au niveau du résultat.

Deux pompes installées dans le nouveau local à l'entrée du village aspirent et refoulent l'eau nécessaire en cas de besoin dans le réservoir de Dambach. L'aspiration se trouve dans le regard du Syndicat où sept sources s'y déversent, les ressources sont donc suffisantes pour répondre à nos besoins en eau, surtout en été.

Coût : 225.000 € TTC

Subventions : Conseil Général : 52.500 €

Agence de l'eau : 34.140 €

Remplacements des échelles des châteaux d'eau de Dambach et Neunhoffen et mise en place d'un compteur

Pour répondre aux normes de sécurité en vigueur, il a fallu remplacer nos anciennes échelles métalliques par des échelles en inox dotées de crinolines. Il s'agit de l'échelle intérieure du réservoir de Dambach, ainsi que celle se trouvant à l'extérieur au château d'eau de Neunhoffen pour accéder au capot au-dessus de la cuve. Nous avons profité, des travaux au niveau du réservoir de Dambach, pour remplacer les conduites existantes par des conduites en inox.

Coût : 10.800 € TTC

Nos agents communaux ont mis en place, au niveau de la sortie du réservoir de Neunhoffen un compteur dans un nouveau regard situé à l'extérieur du château d'eau.



Celui-ci permet de relever la consommation journalière en plus de localiser rapidement les ruptures de conduite.

Coût : 5.100 € TTC

Revêtement du parking de Neunhoffen

Lors de la réalisation de ce parking il y a quelques

années, nous avons fait le choix de mettre en place un revêtement perméable. Mais en cas de longues périodes pluvieuses, les matériaux utilisés sont devenus boueux et les voitures ont créé des ornières au fil du



temps. Pour remédier à ces différents problèmes, un tapis d'enrobé a été posé, ce qui permettra aussi aux bus scolaires de faire demi-tour au niveau de la première partie du parking en toute sécurité.

Petit rappel aux parents : évitez de vous garer sur cette première partie afin que l'arrêt du bus puisse s'effectuer en toute sécurité. MERCI pour votre compréhension.

Coût : 14.000 € TTC

Entrée de l'église de Neunhoffen

Après deux ans de tractation avec notre assureur concernant le remboursement de ce sinistre causé par un tiers, nous avons décidé de revoir l'aménagement de l'entrée de l'église dans sa globalité.

Une rampe d'accès, ainsi que des escaliers sous forme de marches-blocs ont été mis en place. Deux espaces verts égayeront l'entrée. Les anciennes dalles en grès du parvis ont été remplacées par des pavés, ce qui facilitera l'accès des personnes à mobilité réduite.

Coût : 25.221 € TTC

Toiture des sanitaires de l'aire naturelle de camping

Suite aux nombreuses pluies du printemps, les infiltrations de la toiture des sanitaires devenaient de plus en plus importantes. Les panneaux ainsi que les tuiles en bitume collées ont été remplacés par des panneaux de type OSB et par une étanchéité bicouche d'une largeur d'un mètre de large afin d'éviter de nombreux joints.

La solution de prendre des tuiles n'a pas été retenue, la charpente n'est pas conçue pour résister à une telle charge.

Coût : 8.916 € TTC



Autres travaux et acquisitions

Curage partiel du 2^{ème} bassin des lagunes : 27.116 € TTC

Remplacement de la remorque de la camionnette : 1.626 € TTC

Modification du règlement du PLU : 17.420 € TTC

Remplacement de la porte de la cave de l'école de Dambach : 580 € TTC

Remplacement des rideaux de la salle de classe de Neunhoffen : 1.121 € TTC

Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 13 septembre 2013

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé de modifier un certain nombre d'articles du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Le P.L.U. modifié est tenu à la disposition du public à la mairie et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

Rapport de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2012

Le contrôle sanitaire exercé par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.) a permis de constater que l'eau produite et distribuée est conforme aux normes réglementaires et présente une bonne qualité bactériologique.

Ravalement de façades

Attribution d'une demande de subvention pour ravalement de façades pour un montant de 169.09 €

Convention de prestations de services

Le Conseil Municipal décide de signer une convention de prestations de service avec le Cabinet Pierre-André BAUR, géomètre-expert, pour l'année 2013.

Conseil Municipal du 15 novembre 2013

Présentation de l'aménagement de la forêt communale

M. STARK, technicien de l'Office National des Forêts (O.N.F), présente l'aménagement de la forêt pour la période 2014-2033. Il expose les grandes lignes du projet qui comprend : un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs assignés à cette forêt et un programme d'actions

nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au projet d'aménagement présenté. Ce document est consultable en mairie.

Contrat de territoire 2014/2016

Un nouveau contrat de territoire va être lancé pour la période 2014-2016. Il recense les opérations d'intérêt local et les projets structurants, répondant aux orientations du territoire issues du diagnostic-enjeux départementale élaboré à l'échelle des deux Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale (S.C.O.T.) d'Alsace du Nord et des enjeux partagés avec le territoire.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire des opérations de voiries d'un montant de 200 000 € pour l'année 2015 et 200 000 € pour l'année 2016 au contrat de territoire.

Convention de gestion, d'entretien et de surveillance du domaine public routier départementale sur le territoire de la commune

Le Conseil Municipal décide de mettre en place une convention avec les services du Conseil Général relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur la commune. Les services du Conseil Général auront à charge l'entretien et le déneigement des routes, l'entretien des caniveaux et des trottoirs seront à la charge de la commune.

Bilan 2013 de l'aire naturelle de camping

Le bilan d'exploitation 2013 de l'aire naturelle de camping présente un excédent de 1 983.88 €

Ravalement de façades

Attribution d'une demande de subvention pour ravalement de façades pour un montant de 306.00 €

Infos brèves

Consignes hivernales ...

En cas de chute de neige, il est rappelé à la population quelques règles élémentaires à observer. Les propriétaires ou locataires devront dégager le passage sur les trottoirs ou une partie de la chaussée au droit de leur habitation et en cas de verglas, les riverains sont tenus de répandre des cendres, sables ou sels sur les trottoirs ou chaussées respectives.

Elections 2014 obligation de présenter une pièce d'identité

Désormais, tous les électeurs, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité. (Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Permis de chasser, Livret ou carnet de circulation, Carte du combattant, Carte d'invalidité civile ou militaire)

Rappel : Elections municipales : les 23 et 30 mars 2014
Elections européennes : le 25 mai 2014

Infos brèves

La carte nationale d'identité valable 15 ans

A partir du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans concerne : les nouvelles cartes éditées au 1^{er} janvier 2014, et les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 au 31 décembre 2013, uniquement pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.
Aucune démarche n'est à entreprendre pour la rectification, la date de validité sur le titre ne sera pas modifiée.

Dépôts sauvages de déchets verts

La commune vous rappelle que les dépôts de déchets verts sur les terrains du lotissement et au dépôt communal **SONT STRICTEMENT INTERDITS.**

A cette occasion, nous vous rappelons que la commune met à disposition un terrain pour recevoir ces déchets. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Dépôts dans les containers des cimetières

Il est rappelé que ces containers sont destinés à recevoir uniquement les déchets verts et que tout autre ornement (emballage, pot en plastique ...) est à déposer dans la poubelle brune.

Adoptez les bons gestes ne jetez pas «tout à l'égout»

	TYPES DE PRODUITS	OU LES JETER	CONSEQUENCES
	Epluchures (fruits et légumes)	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus
	Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration
	Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques
	Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange)	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épurations
	Les objets solides (les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes)	Poubelles, déchetterie	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement

Ces gestes simples et éco-citoyens permettront à nos réseaux d'assainissement et à nos lagunes de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.

Ayez aussi « l'éco-reflex »

Attention : après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables ». En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les lagunes.

Sirène d'alerte...

Pour se mettre en conformité avec l'article ci-dessous, l'essai mensuel de bon fonctionnement de la sirène n'aura plus lieu le 1^{er} vendredi du mois mais le 1^{er} mercredi du mois et ceci à compter du 1^{er} janvier 2014. L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte précise que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent à s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels : pour les sirènes relevant de l'Etat, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques,(...), les essais ont lieu le premier mercredi de chaque mois, à midi ; »

Infos brèves

Le 18 c'est pas automatique !

Cet été, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin a lancé une campagne de sensibilisation sur le bon usage du service public « sapeurs-pompiers » auprès du grand public. Dans ce cadre, la commune a été destinataire d'une affiche Vraie ou Fausse urgence ? le 18 c'est pas automatique !

Cet automne, le SDIS 67 poursuit une campagne de prévention axée sur les risques domestiques saisonniers, à savoir ceux liés aux installations de chauffage et les intoxications au monoxyde de carbone.

Eclairage public

Par souci d'économie, l'éclairage public sera dorénavant éteint entre 1h et 4h du matin dans l'ensemble des rues.

Réseau de télédistribution

L'antenne collective cessera d'émettre à la fin du mois de Janvier 2014. N'oubliez pas d'installer une antenne parabolique afin de continuer à recevoir les chaînes télévisées au-delà de cette date.

Les émissions de Tv3V peuvent néanmoins être regardées sur le site internet : www.laregie.fr

Un petit regard sur ... la Chapelle du Neudoerfel

Cette petite chapelle qui figure au patrimoine de la Commune de Dambach-Neunhoffen fut construite au 16^{ème} ou 17^{ème} siècle par un moine cistercien. On ne connaît pas réellement la date de construction mais en



tous cas, elle figure déjà sur certaines cartes en 1750. Une messe était célébrée deux fois l'an. Après l'abandon de l'école qui jouxtait la chapelle début 1900, ce sanctuaire est peu à peu tombé en désuétude mais reste toujours un lieu de recueillement régulièrement entretenu par des bénévoles.

Il faut, par conséquent, signaler que cet édifice ne doit pas être un endroit où l'on dépose des objets culturels dont on veut se débarrasser même si le geste part d'un bon sentiment.

Essayons encore de préserver ce lieu insolite le plus longtemps possible.



Hébergement chez l'habitant

Vous êtes propriétaire ou mandataire d'un logement meublé que vous souhaitez mettre en location pour une clientèle touristique.

- Gîte meublés de tourisme : vous êtes tenu de préalablement déclarer cette activité à la mairie de la commune où se situe le meublé à l'aide du formulaire Cerfa n° 14004*02.

- Chambres et tables d'hôtes : vous êtes tenu de préalablement déclarer cette activité à la mairie de la commune où se situe la chambre à l'aide du formulaire Cerfa n° 13566*02

Vous pouvez entrer dans une démarche de qualité et demander un classement en meublé de tourisme.

Pour tout complément d'information sur le classement des meublés de tourisme et sur les labels, des techniciens sont à votre service :

Référents 67 pour le classement

Brigitte RICHERT (Gîtes de France 67 03.88.75.56.50 ou b.richert@gites67.com)

Sandrine SEHR (ADT67/Clévacances 67 03.88.15.45.69 ou sandrine.sehr@tourisme67.com)

Des réunions d'information commune aux labels Gîtes de France et Clévacances auront lieu tout au long de l'année 2014. Renseignements et inscription au 03.88.15.45.69 03.88.75.56.50 03.88.75.56.51

Offres de logement ou de terrain

Pour favoriser la recherche d'un logement ou d'un terrain sur le ban communal, la mairie se tient à votre disposition pour enregistrer votre offre. Celle-ci sera consultable via le site :

www.communededambachneunhoffen.net

Smictom ...

Mise en ligne du site internet du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin. Celui-ci est accessible à l'adresse suivante :

www.smictom-nord67.com

Vie locale

Les activités du 1^{er} trimestre à l'école

Les maternelles et les CP ont travaillé sur le thème de l'ours.

Puis, ils ont découvert les abeilles et leurs ruches, grâce à une visite à l'administration forestière et aux explications de M. Evrard de Turckheim. Le miel leur a servi ensuite à fabriquer des pains d'épices.



Après une séance de cinéma « Perrine et la potière », les enfants de maternelle et de CP ont été reçus par Isabelle Keller, la sympathique potière d'Obersteinbach. Les enfants ont pu faire des modelages et réaliser des bricolages pour Noël.



Les parents d'élèves ont à nouveau organisé un très beau marché de Noël au bénéfice des enfants.

De nombreuses décorations et couronnes ont été vendues. L'ambiance était chaleureuse et conviviale.

Les élèves du CE et du CM sont allés rendre visite à leurs amis allemands à la Mahlbergschule de Völkersbach,



pour fêter St Nicolas, Vendredi 6 décembre. Chants, bricolages et jeux étaient au programme.

Les distinctions de la Sainte Barbe

Sainte Barbe, la patronne des soldats de feu, a été fêtée dignement Samedi 14 décembre 2013 par les sapeurs pompiers de Dambach Neunhoffen.

Ce fut l'occasion pour le chef de section, Emmanuel Dos Santos, de souligner l'importance de la tradition de la Sainte Barbe. " Cette fête permet de resserrer nos liens, car les pompiers, c'est avant tout une équipe, je dirai même une famille, où chacun des membres a une importance".

Le maire Martial Neusch a exprimé le soutien et la reconnaissance de la Municipalité.

" Notre village peut être fier de pouvoir encore compter sur une section de pompiers, ce qui n'est plus le cas dans bien des communes ", a souligné l' élu, tout

en félicitant deux jeunes recrues qui viennent de rejoindre les rangs de la section : Delphine Hornung et Nicolas Hunckler.



Avant le repas pris dans un restaurant de la vallée, plusieurs sapeurs pompiers ont été mis à l'honneur.

Jean Luc Hausberger : pour 25 années de service

Christian Loncle et Emmanuel Dos Santos : pour 15 ans de service

Michaël Schmitt : pour l'obtention du diplôme de secours en équipe niveau 2

Delphine Hornung : pour l'obtention du diplôme de secours en équipe niveau 1

Nicolas Hunckler : pour l'obtention du brevet national et du diplôme de secours en équipe niveau 1.

Soirées alsaciennes de la MJC

Toujours plus fort, toujours plus drôle...tel est l'objectif des "DAMBACHER STOTTERER" pour cette nouvelle saison 2014.

Après avoir maîtrisé dans un premier temps la lecture et la subtilité des textes, les trente membres de la troupe ont hâte de monter sur



les planches et joindre les gestes aux paroles pour une succession de sketches pleins d'humour, souvent décalés mais toujours inspirés des tracas de notre vie quotidienne. On remarquera sûrement ce qui sera un morceau d'anthologie, "Ebs am Duddele..." où il sera question de coaching mental. A découvrir... De son côté, l'équipe technique réfléchit déjà en coulisses aux décors et différents accessoires pour présenter au public des soirées exceptionnelles. Les jeunes acteurs dont deux très jeunes recrues - la plus jeune âgée de cinq ans - ne seront pas en reste et mettront en valeur l'expérience acquise au fil des ans. Voilà une activité plaisante au sein de la MJC...

Représentations les samedis 22 et 29 mars et dimanche 30 mars 2014 au Mille Club.

Etat Civil 2013

La commune est heureuse de vous annoncer que notre doyenne **Mme LALLEMAND Berthe née NEUSCH** fêtera le **24 mars** ses **93 ans** et notre doyen **M GORDINI Jaurès** fêtera le **2 avril** ses **90 ans**.

NAISSANCES

Dates	Prénoms	Noms	Noms et prénoms des parents
19 janvier	Léonie	BUSCH	Raphaël BUSCH Sophie MARTIG
11 avril	Quentin François Laurent	GREMMEL	Christophe GREMMEL Régine KOCHER
30 avril	Nathan Lucas	WITZ	Frédéric WITZ Anita KRIEGER
1 ^{er} mai	Eléna	EPPI NGER	Garry EPPI NGER Joanna BELLET
18 juin	Matys	EYERMANN	Fabien EYERMANN Estelle DUPUIS
5 décembre	Anthony Jean Gilles	MARTIN HUNCKLER	José HUNCKLER Céline MARTIN

MARIAGE

Dates	Noms	Prénoms	Profession - domicile
19 juillet	HUCKEL NEUSCH	Régis Laure	Contrôleur technique - Weitbruch Assistante d'éducation - Dambach

DECES

Dates	Lieu	Noms	Prénoms	Age	Domicile
6 janvier	Haguenau	HORNUNG	Antoinette	73	Neunhoffen
17 janvier	Neunhoffen	DELBAERE	Fernand	63	Neunhoffen
29 janvier	Haguenau	POPP	Alfred	82	Wineckerthal
2 février	Dambach	WAMBST	Charles	68	Dambach
19 avril	Wineckerthal	SCHARPF	Heinz	88	Stuttgart (Allemagne)
14 octobre	Haguenau	CANTARINI	Marie Thérèse	86	Dambach
24 octobre	Strasbourg	HAUSBERGER	Madeleine	89	Dambach
4 novembre	Niederbronn- les-Bains	GASSER	Lucie	67	Dambach
3 décembre	Haguenau	RIEDACKER	André	55	Dambach

85 ans

BAUER Georgette le 15 février
PFUNDSTEIN Marie-Louise le 22 juin
NEUSCH Marie-Louise le 22 novembre

80 ans

GASSER Charles le 5 novembre
PFUNDSTEIN Anne le 25 novembre
LAAG Irma le 15 décembre
LITZINGER Léonie le 29 décembre

90 ans

GORDINI Jaurès le 2 avril
MULLER Marie le 18 octobre
HOEFFLER Charles le 22 décembre

Calendrier des Fêtes et Manifestations 2014

Date	Manifestation	Organisateur	Horaire/Lieu
11/01/2014	Ramassage de papier	Ecole	9H00 - 12H00 Ecole Dambach
16/01/2014	Assemblée Générale INAS	INAS	20H00 Mairie
24/01/2014	Assemblée Générale MJC	MJC	20H00 Mille Club
01/02/2014	Soirée Jeux de société	Ecole	17H00 Mille Club
09/02/2014	Kesselfleisch	APRORES	12H00 Mille Club
15/02/2014	Tournoi de belote	Football Club	20H00 Mille Club
21/02/2014	Carnaval	Ecole	14H00 Ecole - Mille Club
22/02/2014	Assemblée Générale	APP	20H00 Mille Club
08/03/2014	Repas école	Ecole	20H00 Stand de Tir
22/03/2014	Théâtre Alsacien	MJC	20h00 Mille Club
29/03/2014	Théâtre Alsacien	MJC	20H00 Mille Club
29/03/2014	Nettoyage du Printemps	INAS	8H00 Mairie
30/03/2014	Théâtre Alsacien	MJC	14H30 Mille Club
06/04/2014	Speck fescht	AAV	10H00 Mille Club
10/04/2014	Cross	Ecole	Mille Club
13/04/2014	Vide grenier	MJC	Mille Club
20/04/2014	Vente de pâtisserie	Chorale	Eglise
27/04/2014	Repas du Tir	Tir	12H00 Stand de Tir
08/05/2014	Tournoi de pétanque	MJC	10H00 Mille Club
10/05/2014	Concert Salade Mixte avec les enfants de l'école	Ecole	20H00 Eglise de Dambach
17/05/2014	Ramassage de papier	Ecole	9H00 - 12H00 Ecole Dambach
23/05/2014	Chanter pour les mamans	Ecole	15H30 Ecole
07/06/2014	Tartes Flambées	Pompiers	18H00 Caserne
08-09/06/14	Tournoi de foot	Football Club	10H00 Mille Club
14-15-16/06/14	Messti / Feu de la St Jean / Soirée harengs	Football Club	Mille Club
22/06/2014	Fête de l'école	Ecole	11H00 Ecole Dambach
28/06/2014	Fête de la Musique	Chorale	18H00 Mille Club
04/07/2014	Assemblée Générale	Football Club	20H00 Mille Club
20/07/2014	Fête de la Myrtille	MJC	Mille Club
31/08/2014	Fête du Tir	Tir	10H00 Stand de Tir
06/09/2014	Challenge du Maire	MJC	13H30 Mille Club
14/09/2014	Photo'Folies	Club Photo	10H00 Village
19/09/2014	Assemblée Générale	Tir	20H00 Stand de Tir
21/09/2014	Marche Gourmande	Football Club	10H00 Mille Club
05/10/2014	Exposition champignons	MJC	10H00 Mille Club
12/10/2014	Fête du chevreau	Aprors	12H00 Mille Club
18/10/2014	Soirée Jeux de société	Ecole	17H00 Mille Club
26/10/2014	Pot au feu Highland	INAS	12H00 Stand de Tir
07/11/2014	Soirée à thème	MJC	20H00 Mille Club
09/11/2014	Repas du Tir	Ecole de Tir	12H00 Stand de Tir
11/11/2014	Commémoration	Commune	11H00 Monument aux Morts
16/11/2014	Repas tête de veau	MJC	12H00 Mille Club
28 et 29/11/2014	Téléthon	INAS ECOLE	Mille Club
30/11/2014	Marché de Noël	Parents d'élèves	Ecole
05-06/12/14	Fête de Noël	Football Club	Mille Club
07/12/2014	Fête des aînés	Commune	12H00 Stand de Tir
24/12/2014	Tournée du Père Noël	MJC	13H00
26/12/2014	Tournoi de belote	Football Club	14H00 Mille Club